

26-05-07- Administration Générale – Administration Générale

Election des représentants de la commune au comité du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Monsieur le Maire expose :

Vu les articles L5212-1 et suivants, L5711-1 et suivants, L5721-1 et suivants et L5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

Considérant qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants ;

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués,

Je vous propose donc de procéder à l'élection des délégués du Conseil Municipal au CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) dans les formes prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales soit 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Il est décidé que le vote a lieu à main levée.

Sont candidats :

Titulaires :

Messieurs Albert AZOUBEL, Jean-Michel PAUZE, Jean-Luc PUVEL

Suppléants :

Madame Ghania YAHA, Monsieur Pierre PERRIN, Monsieur François CHORD

Messieurs Albert AZOUBEL, Jean-Michel PAUZE, Jean-Luc PUVEL : 29 voix

Madame Ghania YAHA, Monsieur Pierre PERRIN, Monsieur François CHORD : 29 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont donc proclamés élus en qualité de :

Titulaires :

Messieurs Albert AZOUBEL, Jean-Michel PAUZE, Jean-Luc PUVEL

et

Suppléants :

Madame Ghania YAHA, Monsieur Pierre PERRIN, Monsieur François CHORD

Les élus ont déclaré accepter le mandat qui leur a été confié.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 7 mai 2026**

**Le Maire,
Jean-Michel PAUZE**

**Le Secrétaire de séance
Jean-Baptiste LAURENDON, CM Délégué**

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 6 mai 2026

26-05-07- Administration Générale – Administration Générale

Election des représentants de la commune au comité du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par liste à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 26 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. PAUZE Jean-Michel - DESCOS Blandine - SPERANDIO Cédric - PEYRARD Marie-Irène - AZOUBEL Albert - HALHOULE Nadia - CHEYSSAC Philippe - MICHAUD Isabelle - RIVIERE Julien - BONNEVILLE Yves - LECOEUR Xavier - DRUENNE Thierry - ROYON Geneviève - PERRIN Pierre - PUVEL Jean-Luc - CHORD François - SORCE Patricia - YAHA Ghania - HEURTIER Valérie - VOIRIN Audrey - LAURENDON Jean-Baptiste - ROBILLARD Clément - GOYET Vincent - SERVANT Christian - BRUNEAU Claude - PAPIN Mireille

Etaient absentes et excusées :

Mmes TESSIER Aurore - GUIZANI Emilie - PICON VAZILLE Catherine

Avait donné procuration :

Mme TESSIER à Mme DESCOS
Mme GUIZANI à M. PAUZE
Mme PICON VAZILLE à M. ROBILLARD

Etait secrétaire de séance :

M. LAURENDON

Publiée le :